



Module Mineure santé L1 L.AS (non diplômant)

 Composante
Service Général
de la Formation
Initiale

Présentation

Les **L.AS** de Sorbonne Université permettent un accès aux filières de santé à partir de la 1^{ère} année de licence (L.AS1) avec deux candidatures possibles aux études de santé.

La composante santé de ces licences correspond à 10 ECTS / an, ce qui équivaut à une centaine d'heures d'enseignements dispensés à distance et conduisant à une évaluation semestrielle.

Les cours se déroulent en présentiel en faculté de lettres, les cours bloc santé se suivent sur la plateforme Moodle.

Au cours de la première année, les enseignements porteront au 1^{er} semestre sur Anatomie (1) et Physiologie puis au 2^e semestre sur anatomie (2) et pharmacologie.

L'accès aux études de Santé par les L.AS de SU sera sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales.

La **L.AS** est la Licence Accès Santé, il s'agit d'un cursus dans une licence avec une mineure santé, la candidature pour un accès dans les études de santé n'est possible **à partir de la première année.**

